

Image not found or type unknown



Retrait de carte de séjour

Par **sita**, le **27/06/2009** à **13:23**

Bonjour,

j me suis marié avec une française à l'étranger, à la suite de ça j'ai eu un visa pour la France. Aujourd'hui on a moins de deux ans de mariage et elle souhaite divorcer. Peut-on me retirer ma carte de séjour alors que j'ai eu un enfant français hors mariage que j'ai déclaré?